

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 54- 1^{er} septembre 2005

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiques concernant les droits des femmes, en esperant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es. Amicalement.

Marche mondiale des femmes, tel 01 44 62 12 04; 06 80 63 95 25 Fax : 01 44 62 12 34, C/O SUD PTT, 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, Site : <http://www.marchemondiale.org>.

1 - Agenda

- 3 - Soutien à Chrystelle, Communiqué de presse du Planning Familial
 - 2 - Rassemblement contre l'application de la sharia au Canada, le 8 septembre de 12 à 14h
 - 4 - Les élections présidentielles en Iran : analyse de Chalha Chafiq
 - 5 - Festival de films "Femmes en Résistance"
 - 6 - Nouveau film d'Atalante Video sur la rencontre européenne de la MMF à Marseille en mai 2005
 - 7 - Colloque scientifique européen : Nommer et compter les violences envers les femmes en Europe
-

1 - Agenda

- lundi 5 septembre réunion du Collectif Droits des Femmes, 18h, Bourse du travail Paris ;
- jeudi 8 septembre, manifestation devant l'ambassade du Canada ;
- mercredi 14 septembre, réunion de la Marche Mondiale des Femmes, 18h, Bourse du Travail Paris ;
- 1 et 2 octobre, réunion nationale du Collectif National Droits des Femmes (inscription : colcadac@club-internet.fr) ;
- 17 octobre, la MMF organise 24 heures d'action féministe pour la fin de sa Marche mondiale et à l'occasion de la journée mondiale contre la pauvreté ; 17 octobre, fin de la Marche Mondiale des Femmes 2005 au Burkina Faso à Ouagadougou (très bientôt N° 55 Spécial Marche Mondiale des Femmes) ;
- 3 et 4 décembre : Colloque du CNDF : "Alternatives Féministes" : colcadac@club-internet.fr ;

2 - Rassemblement contre l'application de la sharia au Canada, le 8 septembre de 12 à 14h

A l'appel d'associations canadiennes dénonçant la mise en place de tribunaux shariatisques dans leur pays, pour apporter notre soutien aux associations canadiennes qui luttent pour la séparation du religieux et du politique, l'égalité des droits, les mêmes lois pour toutes les femmes, l'universalité des droits des femmes et contre l'instauration de tribunaux religieux.

Seront remis symboliquement ce jour-là des messages au Gouvernement canadien afin de marquer la solidarité des Francoises et des Français aux organisateurs de "International Campaign against sharia Court in Canada

Rappel de la situation au Canada

Depuis 2 ans, les femmes canadiennes de confession ou de filiation musulmanes alertent sur la création en Ontario d'un Institut islamique de justice civil (IIJC), chargé d'arbitrer les litiges familiaux relatifs aux femmes et aux droits successoraux au sein de la communauté musulmane, selon les principes islamiques de la sharia.

Il s'appuie sur la loi canadienne de l'arbitrage datant de 1991. Cette loi autorise à régler à l'amiable les litiges de droit familial et successoral, en fonction des pratiques religieuses. Des lors qu'un "arbitre religieux" tranche un litige, sa décision est finale et lie les parties qui s'adressent au tribunal séculier canadien local pour la faire exécuter.

Immédiatement, les associations de femmes musulmanes canadiennes se sont insurgées contre ce désir de les enfermer dans des rapports sociaux de sexe archaïques patriarcaux. Une grande campagne nationale et internationale a été lancée à l'initiative de Homa Arjamand, canadienne d'origine iranienne. "Regards de femmes" a apporté son soutien immédiatement, comme de nombreuses associations de femmes, musulmanes ou non, canadiennes ou d'ailleurs.

Le gouvernement canadien a demandé un rapport sur les tribunaux religieux en Ontario qui conclut : "aucune preuve ne ressort de l'étude pour suggérer que les femmes souffrent systématiquement de discriminations à la suite d'arbitrage en droit des familles". Alors que le barreau canadien a dénoncé de multiples vices dans les arbitrages, en particulier les décisions discrétionnaires, l'absence d'obligations de sentences arbitrales écrites, le secret de la procédure et de l'issue de l'affaire. Et surtout la non-conformité avec les principes d'égalité hommes/femmes, puisque selon la sharia, la femme n'est pas l'égal de l'homme, elle joue un rôle complémentaire, mais doit être traitée de manière

Le débat entourant le tribunal islamique en Ontario a conduit les Canadiens et Canadiennes à "réfléchir sur les limites du négociable face à l'expression de la diversité religieuse, notamment quand celle-ci vient compromettre les droits des femmes gagnés de haute lutte". Le Québec a refusé, le 26 mai 2005, à l'unanimité, l'usage de tribunaux islamiques en cas de conflit familial. C'est une victoire pour toutes les femmes et les hommes qui défendent les droits fondamentaux de la personne humaine

3 - Soutien à Chrystelle, Communiqué de presse du Planning Familial

En 1994, Chrystelle, militante du MFPP, a déposé une plainte contre son père pour des viols répétés depuis l'âge de 4 ans. La justice s'est prononcée :

- Michel Quesne a été condamné à 16 ans de réclusion criminelle par la Cour d'assises de la Sarthe en 1999 ;
- Cette condamnation a été confirmée par la Cour de Cassation en 2000.

En 2004, la Cour Européenne des Droits de l'Homme estime que la France n'a pas suffisamment respecté les droits de la défense et condamne la France à verser des dommages et intérêts. Michel Quesne peut et va de nouveau se pourvoir en cassation.

Notre propos n'est pas de contester les décisions de justice, Française ou Européenne, mais de rappeler la situation de Chrystelle : elle a du faire face à trois procès (Assises, Cassation, Cour Européenne). Chaque fois, elle doit replonger dans la mémoire douloureuse des faits. Chaque fois, elle doit dépenser de l'argent, du temps, de l'énergie. Chaque fois, elle doit envisager que le jugement qui la reconnaissait comme victime puisse être remis en cause.

Dernierement, il y a eu une forte médiatisation de certains aspects du procès pour viols sur enfants d'Outreau. Ce que les médias ont retenu et répété lors de ce procès, et qui est important, c'est que des erreurs avaient été commises, que l'enquête et l'instruction n'avaient pas été conduites avec toutes les précautions nécessaires pour que la présomption d'innocence soit respectée. Mais les médias et l'opinion publique, ainsi que certains responsables politiques un peu trop soucieux de ne pas rater un passage à la télévision, en ont oublié que, si erreur il y avait pour certains des accusés, les viols avaient bel et bien eu lieu, les enfants les avaient subis et avaient besoin que justice leur soit rendue. La presse a bien sur redonné la parole à certains spécialistes pour dire que les enfants pouvaient mentir. Nous le savions, merci. Mais l'étalage de ces évidences pseudo scientifiques à la une des journaux a surtout remis en question tout le travail fait depuis des années pour qu'enfin la parole des enfants soit écoutée et prise en compte.

C'est dans ce contexte que Chrystelle va devoir affronter un nouveau procès. Elle a besoin de notre soutien, sous toutes ses formes, y compris financières.

Elle va se battre à nouveau et a besoin de savoir qu'à ses côtés nous nous battons pour que continue le travail de prévention des violences sexuelles à enfants, pour que continuent les formations de policiers et gendarmes à l'écoute spécifiques des enfants victimes, pour que continue le travail associatif et militant d'accompagnement des victimes.

Paris, le 31 aout 2005, Mouvement Français pour le Planning familial, Contact : Maité Albagly: tel. 01 48 07 29 10 / email: mfpf@planning-familial.org

4 - Les élections présidentielles en Iran : analyse de Chahla Chafiq : Tiré du Bulletin d'information de l'AML (association du Manifeste des Libertés)

L'Iran : la fin de l'illusion ? par Chahla Chafiq-Beski

La victoire à l'élection présidentielle iranienne du candidat « fidèle à la ligne de l'imam Khomeiny » nous confronte, qu'on le veuille ou non, à la réalité de la défaite des réformistes, qui promettaient des changements tout en acceptant le cadre idéologique du régime.

Au cours de ces dernières années, en France, une armée d'intellectuels, de chercheurs et de penseurs, occidentaux comme iraniens, accueillis généreusement par les médias, ont exprimé leur émerveillement face à l'évolution « positive » de la société iranienne sous le régime islamique. La mise en spectacle des contradictions de la société iranienne servait à nuancer le caractère totalitaire du régime islamiste et faisait croire à la possibilité d'une évolution tranquille vers la démocratie. La situation des femmes iraniennes servait toujours d'exemple significatif pour propager ce type de vision. On répétait, à loisir, qu'elles avaient les moyens d'exister et de se battre en dépit de leur minorisation inscrite dans la Loi islamique - une vision largement alimentée par les exploits des Iraniennes contre le voile obligatoire, leur réussite à l'Université, leur présence visible au sein de la société et leurs activités créatrices en tant qu'écrivaines, peintres, cinéastes. Mais, d'une part, on oubliait de rappeler que la présence des femmes sur la scène sociale, notamment leur accès à l'Université, faisait partie de la réalité iranienne depuis des décennies (au seuil de la révolution de 1979, les femmes constituaient 30 % des étudiants à l'Université). D'autre part, on omettait de dire que, malgré la croissance du nombre de femmes à l'Université, qui atteint maintenant 50 % des effectifs, le chiffre concernant leur taux d'emploi ne marquait aucun changement significatif, puis qu'il tourne toujours, comme avant la révolution, autour de 11 à 13 %. Par ailleurs, on n'entendait guère parler du fait que les femmes étaient les premières victimes de l'échec flagrant du projet social des islamistes, car leur misère grandissante et le développement de maux sociaux tels que la prostitution et la toxicomanie en étaient les résultats visibles. Selon les données officielles en 1998, l'âge moyen des toxicomanes a diminué à moins de 18 ans et le nombre de femmes toxicomanes a augmenté de 31 % par rapport à l'année précédente. De même, on ne revenait pas sur les écarts entre la capitale et les régions, qui font que dans certaines villes le taux de gens vivant en dessous du seuil de pauvreté dépasse 50 % et qu'une grande partie de la population des régions pauvres souffre du manque d'accès à l'éducation, à la santé et aux loisirs.

Enfin, l'étroitesse de la marge de manœuvre laissée à l'expression de la société civile, due aux conflits entre les réformistes et les conservateurs, était très rarement soulignée. On n'informait pas suffisamment sur la répression et la censure qui régnait en Iran.

Or, la présente élection est marquée par la large abstention de cette société civile. Désenchantée par le bilan nul des réformistes, une partie importante de ses représentants, à savoir les leaders de mouvements étudiants, des féministes et des défenseurs des droits de l'homme dont Shirine Ebbadi, la lauréate du prix Nobel, avaient annoncé qu'ils s'abstiendraient de participer au jeu électoral non démocratique, où les gens devraient choisir entre des candidats déjà sélectionnés par les instances idéologiques au pouvoir. Face à cette résistance, le guide suprême (wali faghih) avait appelé au devoir de voter, présentant l'élection comme un soutien au régime.

Ainsi, tant les gouvernants que l'opposition, qui comptait sur le mécontentement massif des populations, ont présenté cette élection comme une sorte de référendum sur la légitimité du régime. Mais on sait bien qu'ils disposaient pas des mêmes moyens pour atteindre leur objectif. Les résultats de l'élection montrent clairement l'état des rapports des forces. Les vaines protestations, concernant des fraudes, des candidats vaincus, Rafsandjani et Karroubi, ayatollahs influents et cofondateurs du pouvoir islamiste, témoignent du potentiel de mobilisation des islamistes purs et durs. Les réseaux des mosquées, des organisations militaires et paramilitaires des pasdarans (gardiens de la révolution) et des bassistes (les gens mobilisés) se sont montrés particulièrement efficaces en matière de propagande et de mobilisation en faveur de Ahmadinejad. Dans sa lettre ouverte, Rafsandjani, en dénonçant l'utilisation des organisations étatiques et des milliards provenant des fonds publics pour détruire sa carrière électorale, annonce qu'il s'en remet à la justice divine. Il semble oublier que le régime en place, qu'il a contribué à fonder, est sensé représenter l'ordre divin sur terre. Mais Ahmadinejad, le gagnant du jeu, ne l'oublie pas du tout. Si dans son discours électoral il a fait constamment allusion à l'implication de ses rivaux dans la corruption dominante, dans sa première conférence de presse en tant que président il les remercie vivement d'avoir participé au jeu électoral et les invite à continuer leur importante contribution à la préservation de la démocratie islamique. Il défend ardemment le régime islamiste en Iran, le présentant comme un modèle idéal de gouvernance, et parle seulement de la nécessité de corriger certaines erreurs pour atteindre les idéaux de justice et de constitution d'une société saine. Par ailleurs, il insiste

beaucoup sur le caractère modéré de son programme futur, rappelle que la liberté fait partie des valeurs de l'islam, et que le régime islamiste doit la développer en acceptant la diversité ethnique et les différences d'opinions et de goûts des Iraniens, peuple digne et méritant, mettant ainsi en avant l'identité iranienne au regard des enjeux géopolitiques actuels. Enfin, Il promet aux Iraniens une juste distribution des richesses et la lutte pour l'égalité des chances.

Les slogans d'Ahmadinejad sont fondés sur les mêmes notions qui ont composé, il y a vingt-six ans, le discours de Khomeiny : lutte contre la corruption, pour la défense des déshérités, et pour le retour de la dignité perdue du peuple musulman face à la domination de l'Occident. La seule différence est que le discours de Khomeiny, à cette époque, avait l'avantage d'être cohérent, car il faisait la promotion d'un futur en rupture avec le passé, à savoir le pouvoir corrompu du shah, « allié du diable ». Alors que les slogans d'Ahmadinejad, fils fidèle de la révolution, ne prônent aucune rupture, mais s'inscrivent au contraire dans la continuité d'une vision politique responsable de l'anomie sociale régnant dans le pays actuellement. Le pouvoir politique, les moyens institutionnels et la fortune nationale ont été dans les mains des islamistes, et c'est leur gouvernance qui a produit la pauvreté et la corruption, qui a conduit à l'écart grandissant entre les riches et les déshérités, qui a renforcé et soutenu les discriminations entre les Iraniens selon leur religion, leur sexe, et leur degré d'obéissance aux instances idéologiques dominantes.

Au sein de l'État fondé sur l'idéologisation de l'islam, l'élection n'est qu'un moyen de pratiquer la fusion sacrée de la volonté de Dieu et du peuple « musulman ». Pour ce faire, la République islamique a créé les mécanismes d'un pouvoir qui articule le droit de vote du peuple et le droit de veto de l'instance religieuse. Les huit années de gouvernement de Khatami ont mis en plein jour le vrai pouvoir de ces instances et conduit à l'échec total des réformistes islamistes. Leurs minimes avancées et la progression constante des maux sociaux ont conduit à la perversion des thématiques de la démocratie et de la liberté, les transformant en revendications de luxe, coupées de la réalité sociale marquée par une vie quotidienne de plus en plus difficile, surtout pour les couches défavorisées. La propagande d'Ahmadinejad a pu séduire une partie de ces dernières, alors que les populations les plus conscientes, lassées du jeu électoral, ont opté pour l'abstention. Les fraudes ont accompli le reste. Ainsi, par un jeu habile, la « ligne de l'Imam » a discrédité encore plus le rival réformiste en mettant l'accent sur la nécessité de la lutte contre la misère et la corruption tout en se déchargeant de ses propres

responsabilités dans l'anomie sociale, par l'exploitation des dossiers connus de la corruption de ses propres collaborateurs comme Rafsandjani. Finalement, le pouvoir idéologique resserre ses rangs face à une crise sociale et politique menaçant son fondement dans un contexte géopolitique agité.

Or, le pouvoir islamiste n'a plus les mains libres pour agir, comme il l'avait dans les années 1980. Sa capacité de mobilisation n'est plus aussi grande que le laissent entendre les déclarations prometteuses sur la participation à l'élection. Même si nous ne tenons pas compte des fraudes et des truquages des résultats, nous ne devrions pas oublier l'importance de l'abstention - 40 % selon les chiffres officiels. Rappelons que ces 40 % constituent plus de 15 millions personnes s'étant abstenu de ce jeu de pouvoir, malgré l'appel du Guide, et en dépit des craintes des conséquences de leur acte, dans un pays où la trace du tampon sur l'acte de naissance de l'électeur sert à contrôler le degré de sa loyauté envers le pouvoir.

La lutte pour la démocratie continuera donc en Iran, mais avec moins d'illusion sur la nature idéologique du pouvoir en place. Cette lutte, pour réussir, a besoin du soutien des forces démocratiques et des défenseurs des droits de

l'homme et de la liberté des femmes, partout dans le monde. Il est temps que les pays européens cessent d'occulter, pour des raisons d'ordre économique, le caractère fascisant du régime islamiste en Iran, et agissent pour la défense des démocrates iraniens. Ceci, en outre, préservera mieux leurs intérêts dans le long terme et encouragera l'avancement de la paix dans le monde.

[*Chahla Chafiq est l'auteure du Nouvel Homme islamiste ; La prison politique en Iran, éd. du Félin, Paris, 2002 ; Femmes sous le voile face à la loi islamique, en collaboration avec Farhad Khosrokhavar, éd. Du Félin, Paris, 1995 ; Les Femmes et le retour de l'islam, l'expérience iranienne, éd. du Félin, Paris, 1992.*]

5 - Festival de films "Femmes en Résistance"

La prochaine édition du festival de films féministes Femmes en Résistance aura lieu du vendredi 23 septembre au dimanche 25 septembre 2005, au Centre culturel Jean Vilar à Arcueil (94). La thématique de l'édition 2005 sera "Femmes en résistance au silence : solidarités et transmissions". <http://www.resistancesdefemmes.org>

A bientôt, L'équipe du festival

6 - Nouveau film d'Atalante Video sur la rencontre européenne de la MMF à Marseille en mai 2005

ATALANTE vidéos féministes sort un nouveau film : "La Marche Mondiale des Femmes MARSEILLE : 28 et 29 Mai 2005", Réalisation : Denise BRIAL couleur, 20 mn en DVD : 18 en VHS : 15. Pour commander : envoyer chèque à l'ordre de : ATALANTE 47 , villa des princes 92100 - Boulogne -Billancourt contact : mail : atalantevideos@wanadoo.fr, tél : 0611612169

7 - Colloque scientifique européen : Nommer et compter les violences envers les femmes en Europe

Nommer et compter les violences envers les femmes en Europe : Enjeux scientifiques et politiques, Paris la Sorbonne, le 26 septembre 2005

Institutions organisatrices :

- CAHRV (Réseau européen d'Action de Coordination sur les Violations des Droits Humains)
- Idup (Institut de Démographie de l'Université Paris 1)

L'Idup a coordonné l'enquête nationale française sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF)

- Ined (Institut national d'études démographiques)

L'unité «Démographie, Genre et sociétés » accueille le programme de recherche Violences

- avec le soutien de la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France du Ministère de la culture et de la communication

Présentation : La réunion scientifique annuelle du Réseau européen d'Action de Coordination sur les Violations des Droits Humains a lieu en 2005 à Paris. Les travaux de ce groupe de recherche se déroulent pendant 4 jours. Une journée est ouverte à un plus large public de scientifiques et autres partenaires sociaux et acteurs de terrain.

Lieu : Université Paris 1-La Sorbonne, amphithéâtre Richelieu

9.15 Inscription

9.45 Allocution d'ouverture : François Héran, Directeur de l'Ined

Tour d'horizon des enquêtes européennes : résultats et contextes

10.00 Elizabeth Brown, Institut de Démographie Université Paris 1, France

L'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France.

10.15 Carol Hagemann-White, Université d'Osnabrück, Allemagne

L'enquête sur la prévalence des violences dans le contexte du plan national d'action.

10.30 Eva Lundgren et Jenny Westerstrand, Université d'Uppsala, Suède

Les enquêtes des pays nordiques comparées.

10.45 Pause

11.15 Sylvia Walby, Université de Leeds, Royaume-Uni

Questions de définition et de mesure des violences de genre : réflexions à partir des résultats de l'Enquête britannique "British Crime Survey"

11.30 Gerardo Meil, Université de Madrid, Espagne

Les enquêtes nationales en Espagne

11.45 Florina Serbanescu et Mary Goodwin, Center for Disease Control and Prevention, Atlanta, Etats Unis

Les enquêtes sur les violences dans les pays de l'Europe de l'Est

12.00 Synthèse de la matinée : Maryse Jaspard, IDUP, France

Des comparaisons européennes encore incertaines

12.20 Questions et débat

12.45 Pause déjeuner

Violences en famille, santé et bien-être

14.15 Marianne Hester, University of Bristol, Royaume-Uni

Droits de garde et de visite suite aux violences familiales au Danemark et en Grande-Bretagne.

14.45 Patricia Romito, Université de Trieste, Italie

Facteurs socio-démographiques et violences subies pendant la grossesse

15.15 Nancy Gage-Lindner, Department of Social Welfare, Hesse, Allemagne

Les systèmes de soins et les victimes de violences conjugales

15.45 Pause

Populations vulnérables et violences

16.15 Jean-Marie Firdion, Ined, France

La place des violences dans les histoires de vie des jeunes sans abris

16.45 Ravi Thiara, School of Health and Social Studies, University de Warwick, R.U.

Renforcer la diversité: pour de meilleurs services d'aide aux femmes et enfants des minorités noires victimes de violences conjugales ou familiales

17.15 Stéphanie Condon, Ined, France, et Monika Schröttle, Université de Bielefeld, Allemagne

Ethnicité et violences : femmes turques en Allemagne, femmes maghrébines en France.

Synthèse de l'après-midi :

17.45 Renate Klein, University of Maine, Etats-Unis, Université d'Osnabrück Allemagne, coordinatrice du Réseau Européen sur le Conflit, le Genre et la Violence

Bâtir une voix européenne sur les violences interpersonnelles.

18.00 Allocution de clôture

18.30 Réception dans les salons de la Sorbonne